HAL
open science

Une stèle en contexte domestique : la statue-menhir du Puech de la Cabane (La Rouvière, Gard)

Frédéric Jallet, Benoît Sendra, Christian Servelle, Céline Pallier, Antoine Farge

To cite this version:

Frédéric Jallet, Benoît Sendra, Christian Servelle, Céline Pallier, Antoine Farge. Une stèle en contexte domestique : la statue-menhir du Puech de la Cabane (La Rouvière, Gard). Paysages pour l'Homme, hommage à Paul Ambert, Marie Laroche; Laurent Bruxelles; Philippe Galant; Martine Ambert, Oct 2019, Cabrières, France. pp.201-213. hal-02388608

HAL Id: hal-02388608

https://hal.science/hal-02388608

Submitted on 22 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Actes du colloque international en Hommage à Paul Ambert
Cabrières (Hérault), du 15 au 19 octobre 2019

« PAYSAGES POUR L'HOMME »

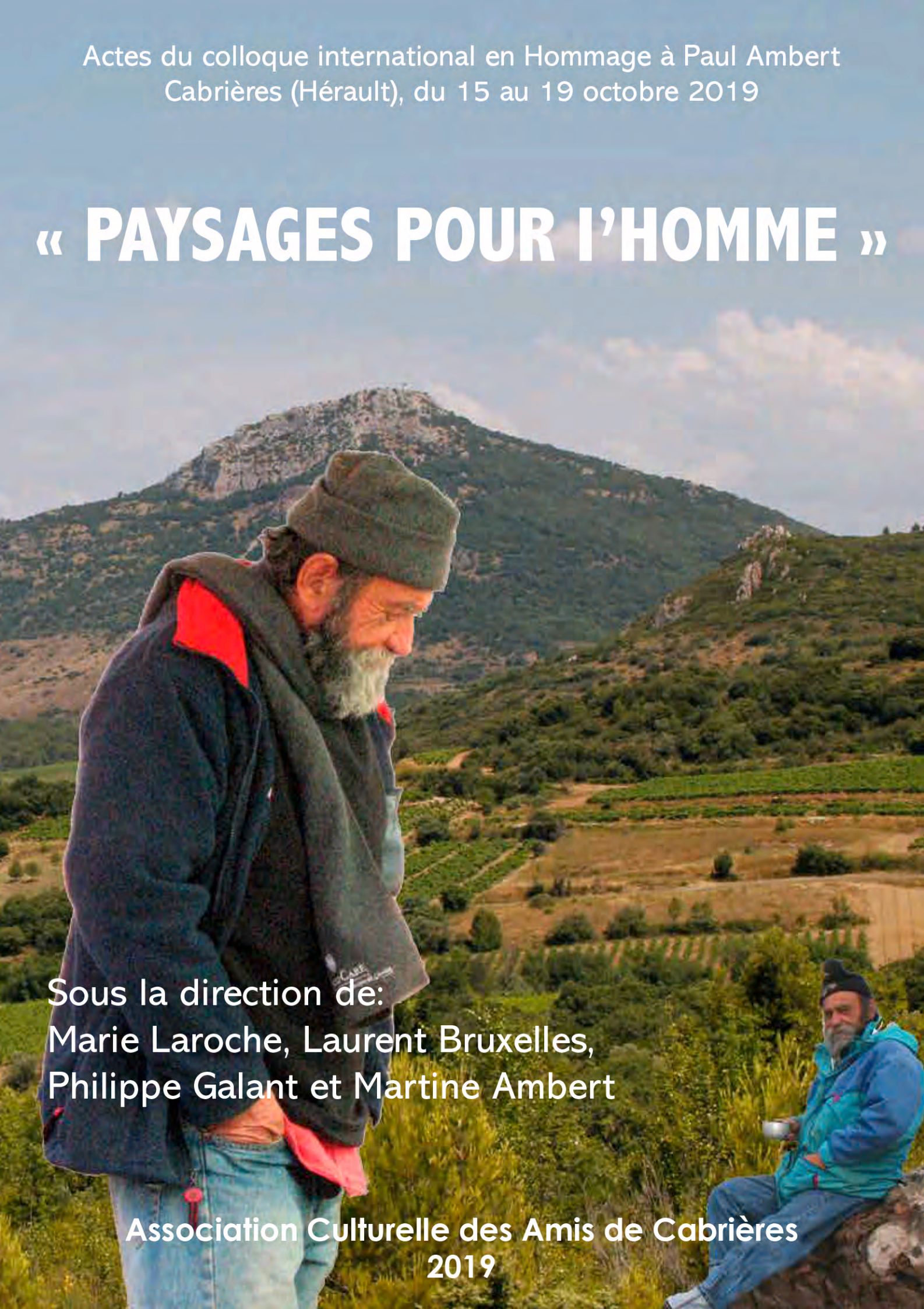

Sous la direction de:
Marie Laroche, Laurent Bruxelles,
Philippe Galant et Martine Ambert

Association Culturelle des Amis de Cabrières
2019

SOMMAIRE

Première partie : Hommages à Paul Ambert

Martine Ambert - *Émergence et itinéraire d'une passion (p.15 à p.21)*

Jean Guilaine - *Itinéraires de Paul Ambert (p.23 à p.28)*

Jean-Louis Guendon - *La cartographie géomorphologique pour la compréhension des paysages à travers les travaux de Paul Ambert (p.29 à p.36)*

Jean-Pierre Suc - *Comment Paul Ambert a-t-il dévoilé les bouleversements de la fin du Néogène en Languedoc ? (p.37 à p.44)*

Hubert Camus - *Comprendre les cavités naturelles et leurs remplissages par l'approche karstologique (p.45 à p.60)*

Laurent Bruxelles - *L'apport des travaux de Paul Ambert dans la connaissance de l'évolution géodynamique du Languedoc et l'émergence de la géoarchéologie (p.61 à p.69)*

Jean Clottes - *L'art pariétal paléolithique, une connaissance à redéfinir (p.71 à p.74)*

François Bon - *Les sociétés humaines au Paléolithique supérieur à l'épreuve du paysage de la France méridionale (p.75 à p.77)*

Philippe Galant - *L'évolution des sociétés de la fin du Néolithique dans la réalité des objets et des paysages (p.79 à p.84)*

Noisette Bec-Drelon - *L'étude du mégalithisme par Paul Ambert, approches typologique, géoarchéologique et chronoculturelle (p.85 à p.96)*

Marie Laroche - *Dimensions historique et archéologique du district minier de Cabrières-Péret (Hérault) (p.97 à p.104)*

Noël Houlès - *1979-2019 Quarante ans de recherches archéologiques dans le district minier de Cabrières-Péret. Inventaire des découvertes et anecdotes. (p.105 à p.107)*

Salvador Rovira et Christian Strahm - *Paléométallurgie européenne : approche transversale et regards croisés (p. 109 à p.124)*

Christian Landes - *Paul Ambert et les mines romaines de Cabrières : archéologie et histoire (p.125 à p.126)*

Marie-Chantal Frère-Sautot - *De la théorie à la pertinence ou comment s'est produite l'innovation à l'Archéodrome en expérimentation (1980-2005) (p.127 à p.129)*

Deuxième partie : actualité de la recherche dans les domaines de recherches de Paul Ambert

Tiphaine Salel, Hélène Bruneton, Jean-Philippe Degeai, Ludovic Dolez, Magali Mulot et David Lefèvre - *Enregistrement sédimentaire de paléo-pollutions au plomb dans labasse vallée de l'Aude. (p.133 à p.139)*

Rémy Arthuis - *La Loire : un fleuve, un estuaire, des hommes. Une histoire complexe qui se révèle à la croisée des sciences humaines et de la Terre (p.141à p.144)*

Didier Cailhol, Laurent Bruxelles, Céline Pallier, Fabien Callède, Olivier Dayrens, Francis Duranthon, Christian Salmon, Laure-Amélie Lelouvier et Marc Jarry - *De la géoarchéologie à la karstologie, le site du Castet à Montmaurin (p.145 à p.153)*

Stéphane Jaillet, Laurent Bruxelles, Jean-Jacques Delannoy, Yago Delannoy, Kim Génuite et Julien Monney - *Spéléogenèse de la grotte des deux Ouvertures (Gorge de l'Ardèche, France). Implication pour les fréquentations humaines et animales (p.155 à p.164)*

Janet Battentier, Christophe Vaschalde, Marylise Marmara, Maxime Remicourt, Marie Laroche, Isabelle Théry-Parisot et Claire Delhon - *Le paysage végétal des occupations de la plaine de Saint Maximin la Sainte Baume (Var) du Néolithique moyen à l'âge du Fer : première synthèse diachronique des résultats anthracologiques des opérations du Clos de Roques (p.165 à p.177)*

Florent Châteauneuf - *Les dolmens en Languedoc oriental : nouveaux éléments discriminants pour leur étude technique et typologique (p.179 à p.187)*

Jean-Marc Patard, Thu Linh Nguyen, Jean Valcarcel, Frédéric Cuisinier, Maïtena Sohn, Richard Donat et Jean-Paul Cros - *Apport de l'odontologie au décryptage des gestes funéraires d'une sépulture collective : la grotte sépulcrale du Rhinocéros 4 (Commune de Péret, département de l'Hérault) (p.189 à p.199)*

Frédéric Jallet, Benoît Sendra, Christian Servelle, Céline Pallier et Antoine Farge - *Une stèle en contexte domestique : la statue-menhir du Puech de la Cabane (La Rouvière, Gard) (p.201 à p.213)*

Muriel Gandelin, Jean Vaquer et Christian Servelle, avec la collaboration de Roland Haurillon et Sophie Martin - *La fosse 1024 de Champ Redon à Valros (Hérault) et ses pierres sculptées du Néolithique final. (p.215 à p.223)*

Maxime Rémicourt : *Bref essai de sériation des industries lithiques taillées de la plaine languedocienne à la fin du Néolithique (p.225 à p.236)*

Jessie Cauliez : *Conditions et impacts du non-emprunt de la métallurgie du cuivre en Provence à la fin du Néolithique. Que nous disent les productions céramiques ? (p.237 à p.241)*

Gilberto Artioli, Marie Laroche, Caterina Canovaro et Ivana Angelini - *Le dépôt de haches de Centeilles (Siran, Hérault) et ses relations avec le district minier de Cabrières-Péret. (p.243 à p.248)*

Une stèle en contexte domestique : la statue-menhir du Puech de la Cabane (La Rouvière, Gard)

Frédéric Jallet[1], Benoît Sendra[2], Christian Servelle[3], Céline Pallier[2] et Antoine Farge[1]

[1] Inrap Midi-Méditerranée
[2] Inrap Midi-Méditerranée, UMR 5608 TRACES,
[3] UMR 5608 TRACES
frederic.jallet@inrap.fr

Introduction

La statue-menhir du Puech de la Cabane a été mise au jour lors de la fouille d'un habitat en pierre sèche du groupe de Fontbouisse (fouille préventive dans le cadre de l'extension de la carrière Carrisud, septembre 2018-février 2019). Ce gisement correspond probablement à la station des Combillons signalée par C. Hugues en 1928 (1928a). Dans cet article, nous allons exposer le contexte archéologique de cette découverte, identifier les éléments de comparaison et définir la zone géographique concernée replacée dans son cadre chronoculturel. Nous aborderons également la signification des gestes. Cette étude sera également le cadre de présentation d'une autre statue-menhir connue mais inédite : la stèle du Grès (Russan-Sainte Anastasie). Pour ce secteur géographique, on se place dans la continuité des descriptions et synthèses concernant les statues-menhirs réalisées par C. Hugues entre 1928 (1928 b) et 1976.

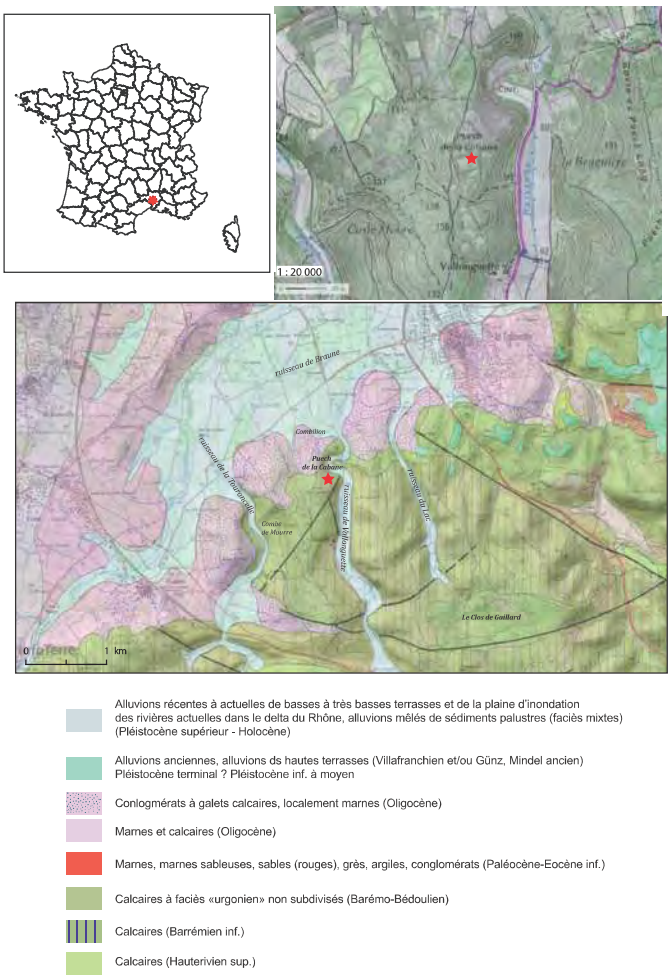

Figure 1 : Localisation du site. Contexte topographique (1/20 000) et géologique (1/50 000) (fonds de carte IGN et BRGM) (B. Sendra)

1. Contextes du Puech de la Cabane (CP, FJ, BS)

1. 1. Cadre géologique et géomorphologique

Les garrigues nîmoises, dans la partie nord-est du Languedoc méditerranéen, sont constituées par un ensemble de collines et plateaux calcaires culminant entre 150 et 250 m NGF, allongés selon une orientation globale SO-NE et séparés par de larges dépressions. Leur surface est essentiellement drainée vers le Sud par les cours d'eau du Vidourle, du Vistre et du Gardon.Le Puech de la Cabane (La Rouvière, Gard) est situé sur la frange nord de ces garrigues, entre plateaux calcaires et plaine de Gardonnenque. Le plateau du Puech de la Cabane forme une longue échine, qui présente une pente globale vers le nord (de 155 m NGF à 129 m NGF au site archéologique). Il domine à l'est le vallon sec de Vallonguette, d'orientation globale nord-sud, qui débouche dans le bassin de Saint-Chaptes vers le nord (fig. 1). Les versant de cette échine sont entaillés par de nombreux petits vallons creusés par érosion régressive, dont les têtes se rejoignent parfois quasiment au sommet.

Le plateau sur lequel est installé le site du Puech de la Cabane est constitué de calcaires du Barrémien supérieur (Crétacé inférieur) à faciès urgonien (Berger, sd). Ce faciès récifal, blanc ou beige orangé, massif et cristallin, correspond au substratum sur lequel s'installe le site néolithique. Localement, il peut devenir oolithique et prendre un aspect crayeux très blanc. Ce dernier faciès est très recherché et largement exploité depuis l'époque gallo-romaine.
Au Puech de la Cabane, le front de taille montre sur une dizaine de mètres d'épaisseur ce calcaire urgonien constitué de petits bancs, d'épaisseur décimétriques à pluridécimétrique, densément diaclasés sud-nord. Il couvre en discordance, par le biais d'une faille, des calcaires argileux gris blanchâtre, massifs ou à stratification irrégulière, du Barrémien inférieur.
En surface, les calcaires sont très fragmentés et se présentent sous la forme d'un lapiaz quasiment mis à nu ou recouvert par un sol humique d'une dizaine de centimètres seulement. Dans ce secteur, la karstification a en général utilisé les diaclases pré-existantes qui ont été élargies. Ces fractures sont comblées par des limons sableux brun rouge, correspondant à l'altération et/ou à l'infiltration d'une ancienne couverture sédimentaire sus-jacente (oligo-miocène).
Les zones non faillées sont constituées de petits bancs de pendage sud-ouest, fragmentés et émoussés en surface par pédogenèse et altération, avec un débit en blocs ou dallettes (20 cm de longueur maximale).
Les zones de failles sont bréchifiées, formant en surface des amas de dalles et blocs calcaires sans orientation. Au-dessous, la brèche est constituée de blocs cubiques à arrondis, entre lesquels sont intercalées des limons sableux rougeâtres.

Les populations néolithiques se sont ainsi installées sur un sol limono-sableux brun rougeâtre, d'une dizaine de centimètres d'épaisseur. Elles ont creusé les caves indistinctement dans les zones non faillées et dans les zones de brèches, en ôtant les blocs ou les dalles fragmentées jusqu'à la profondeur voulue. C'est dans l'une de ces caves que le menhir a été basculé.

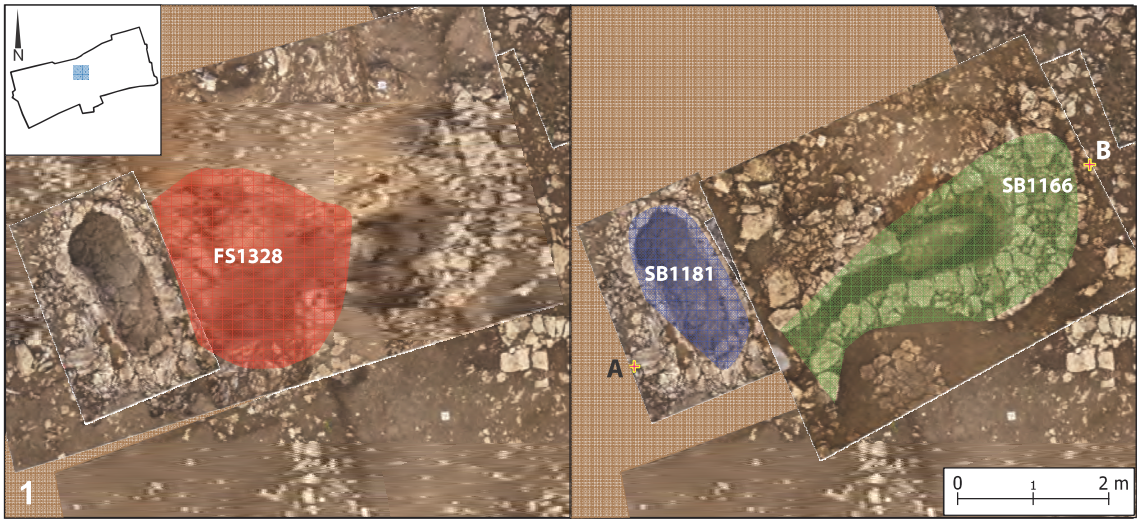

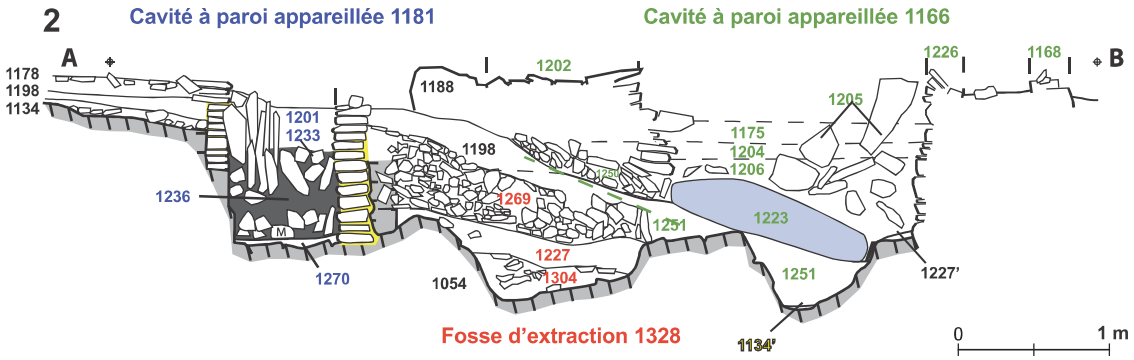

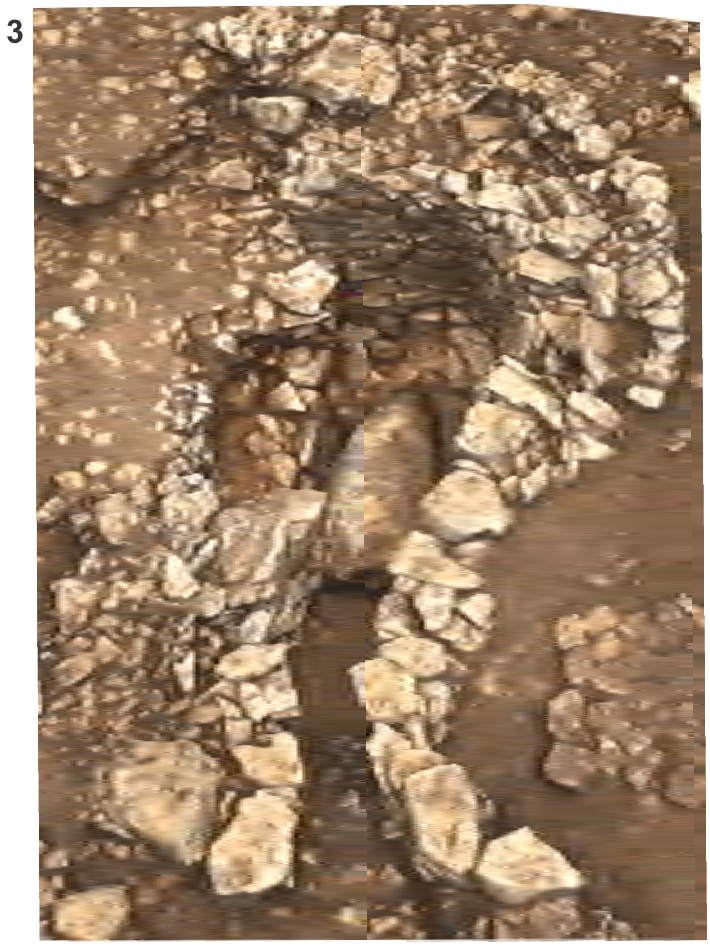

Figure 2 : 1 : Vue du secteur étudié en plan. À gauche : état final après fouille la fosse carrière FS1328. À droite : les caves parementées en cours de fouille et après dégagement de la statue-menhir (B. Sendra) - 2 : coupe cumulée ouest-est documentant les relations stratigraphiques et les comblements des trois structures (F. Jallet) - 3 : extrait de la modélisation 3D. Vue depuis l'ouest de la cave parementée et de la statue-menhir (B. Sendra)

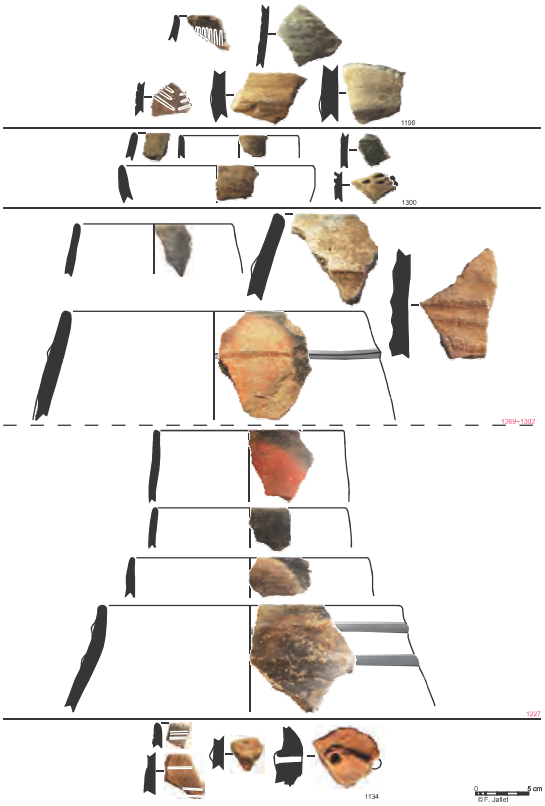

Figure 3 : Le mobilier céramique issu du comblement de la fosse FS1328 : formes et éléments typologiques. (F. Jallet)

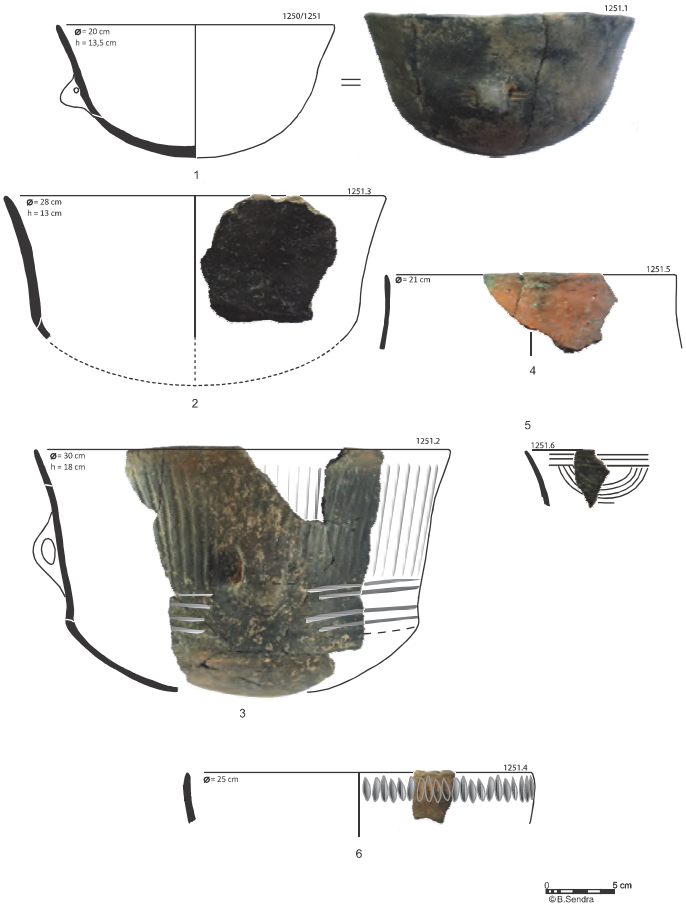

Figure 4 : Le mobilier céramique issu des couches Us 1250/1251 au contact de la statue-menhir : formes et éléments typologiques. (B. Sendra)

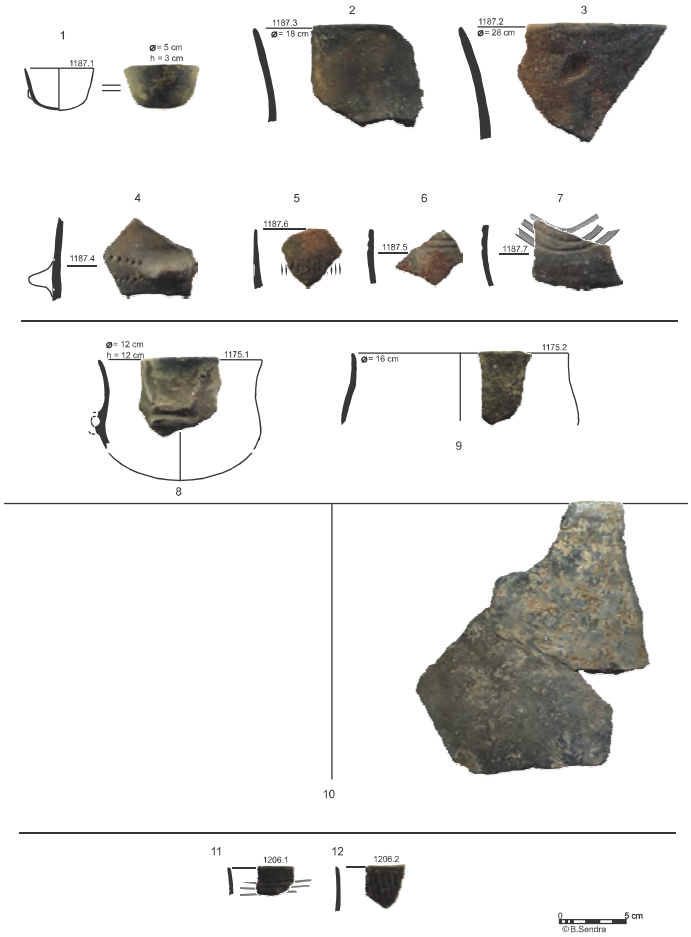

Figure 5 : Le mobilier céramique issu des couches surmontant le dépôt de la statue-menhir : formes et éléments typologiques. (B. Sendra)

1.2. Contexte archéologique

Le Néolithique final en Languedoc se structure en particulier pour le groupe de Fontbouïsse par la mise en œuvre de la technique de construction en pierre sèche. La dévolution domestique de ces aménagements (lieux de vie ou espaces de conservation) se décline en élévation hors sol (« cabanes ») ou en habillage de paroi en sous-sol (« caves-silo »).
Nouveau point de découverte sur une liste déjà longue à l'échelle régionale, l'agglomération d'édifices en pierre sèche du Puech de la Cabane illustre un habitat du Néolithique final méconnu dans les garrigues nîmoises. Plusieurs constructions évoquent l'existence d'unités domestiques associées à une dizaine de cavités à parois doublées par des murets dont certains liés à la terre. Dans leur ensemble, les vestiges fontbuxiens construits sur ce site (étude en cours) sont assimilables et comparables aux autres établissements languedociens contemporains proches, à l'instar du Vignaud 3 (Langlade, Gard : Hayden et al., 2011) pour les plans de maisons et de la Baraquette (Vézénobres, Gard : Jallot et al., 2003) pour les caves appareillées.
La fouille du Puech de la Cabane a permis d'élargir le spectre domestique au-delà des habituelles traces matérielles de la vie quotidienne par la mise au jour d'un monolithe dans une des cavités à paroi appareillée.

2. Contexte archéologique et éléments de datation du dépôt de la statue-menhir

La stèle (1223) est déposée dans une cavité à paroi appareillée (1166) élaborée au détriment de vestiges antérieurs (1328). Affectant le substrat calcaire, ces différents événements ont modifié la morphologie naturelle du terrain.

2.1. Chronostratigraphie

Le contexte stratigraphique permet de proposer un scenario par la lecture des relations stratigraphique et l'interprétation des faits archéologiques (fig. 2). On peut proposer le phasage qui suit. Lors de la Phase 1a, le creusement de l'excavation 1328 est probablement liée au démantèlement du substrat naturellement destructuré en raison de la présence d'un réseau de failles (carrière d'argile ? de pierres ?). Plus tard (Phase 1b), la carrière 1328 (en rouge) est en premier lieu comblée par un bouchage de blocs par la suite couvert par un remblai composé d'un sédiment rouge évoquant l'argile naturelle et de moellons calcaires. Il est scellé par un nouveau remblai dont les composantes sont moins massives (1302). Pendant la Phase 2a, le dernier épisode de colmatage de la fosse 1328 est en partie recreusé pour aménager la cavité à paroi appareillée 1181 (Phase 2a). Cet évènement est lié à la mise en place de la couche 1198 dont la surface peut constituer un sol. Cette couche est également liée à la cavité à paroi appareillée 1166 (Phase 2b) puisqu'une partie du comblement et des éléments construits reposent sur la couche 1198 ; par ailleurs elle couvre partiellement la partie supérieure du comblement. Au terme de leur fonctionnement originel, le fond des structures 1181 et 1166, est couvert par un sédiment fin d'infiltration (Phase 3). Dans la cavité 1166, ce premier colmatage est couvert par le dépôt de la statue-menhir (1223 : Phase 4a) contre laquelle s'appuient plusieurs blocs et petites dalles. Par la suite (Phase 4 b), la statue-menhir 1223 est recouverte par un apport massif de blocs et dalles qui marquent la fin du colmatage de la cavité 1166. Un bouchage de même nature marque l'abandon de la structure 1181.

Us	Position stratigraphique	Code laboratoire	Code échantillon	Nature échantillon	Age conventionnel (BP)	Résultats calibrés (cal. BC)			
1206	5	Beta - 526956	LRPC_1206	os faune	4010 +/- 30	**2581 - 2468 (94.5%)**	2617 - 2611 (0.9%)		
1250	4	Beta - 526957	LRPC_1250	os faune	4070 +/- 30	**2695 - 2551 (66.9%)**	2537 - 2491 (15.2%)	2851 - 2812 (11.8%)	2743 - 2729 (1.5%)
1251	3	Beta - 526959	LRPC_1251	os faune	4530 +/- 30	**3241 - 3103 (62.8%)**	3360 - 3264 (32.6%)		
1134	2	Beta - 526958	LRPC_1134	os faune	4060 +/- 30	**2678 - 2482 (87.7%)**	2840 - 2813 (7.7%)		
1304	1	Beta - 526960	LRPC_1304	os faune	4500 +/- 30	**3347 - 3097 (95.4%)**			

Figure 6 : Tableau des datations radiocarbones obtenus pour l'environnement stratigraphique de la statue-menhir.

2.2. Culture matérielle : styles céramiques (FJ, BS)

2.2.1. Avant la statue-menhir : mobilier céramique de la fosse carrière 1328
Le mobilier céramique ancien contenu dans les horizons de comblement de l'excavation 1328 (phase 1 b) porte les caractéristiques archaïques du Néolithique final du Languedoc. Ils évoquent les styles de la seconde moitié du 4e millénaire. On retrouve les cordons en faible relief, les cannelures larges, les incisions disposées à l'horizontale et parfois parallèles ; ces techniques sont parfois modulées en ponctuations zonées ou utilisées pour exécuter un motif en chevron (fig. 3). C'est donc lors d'un Néolithique récent précoce et/ou d'un Néolithique final que l'habitat du Puech de la Cabane émerge ; le style céramique évoque au moins partiellement, le groupe de Ferrières (Gutherz, 1984).
La mise en place (1300) de la cave à paroi appareillée 1181 remobilise ce mobilier ancien. La fin de cette construction est caractérisée par le sol 1198 partiellement recouvert lors de l'élaboration de la cave à paroi appareillée 1166. Les éléments céramiques de 1198 ne sont pas homogènes : ils combinent des caractères anciens (cordons et chevrons Ferrières) et récents (Cannelures fines verticales Fontbouisse) (Gutherz, 1975).

2.2.2. Le mobilier céramique associé à la statue-menhir
Dans la cavité à paroi appareillée 1166, les éléments typologiques identifiés dans la couche située sous le mégalithe 1223 (1251) et à son contact (1250) sont nettement moins nombreux que dans l'empierrement sus-jacent (1206, 1205, 1204).
L'assemblage lié à la stèle comporte cinq formes partielles restituables. L'une d'elle est quasi complète. Elle est constituée de grands fragments dont l'un a été retrouvé sous la statue (1251) et l'autre dans le couloir (1250) (fig. 4 n° 1). Il s'agit d'une coupe profonde de profil tronconique inverse à fond convexe de 20 cm de diamètre pour 13,5 cm de hauteur.
Les autres vases figurés proviennent toute de l'amas de pierres mis au jour dans le couloir appuyé contre la stèle (1250). Deux vases tulipiformes à col concave et inflexion basse (fig. 4 n° 2 et 3) ont un gabarit proche. Le second orné d'un décor composé de quatre sillons horizontaux à la base du col surmontés de sillons cannelés verticaux (métope) est muni d'une anse en ruban verticale située dans la partie médiane du col. Un autre fragment de col porte un décor constitué de deux registres de lignes parallèles entre lesquels peut être restitué un motif de quatre lignes en guirlande (fig. 4 n°5).

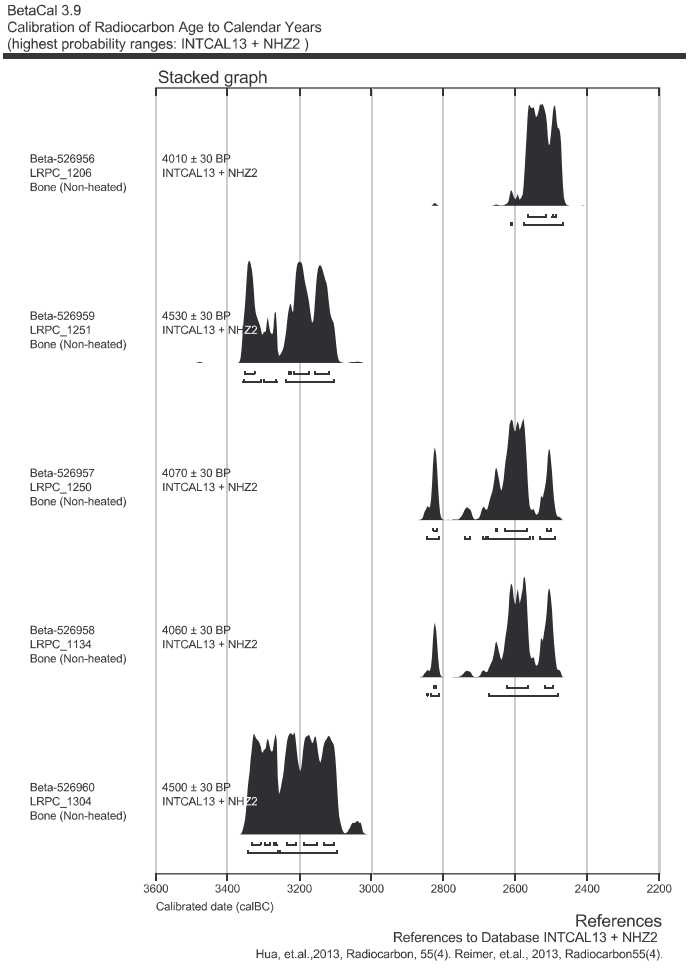

Figure 7 : Courbes de calibration calendaire des mesures radiocarbones (BetaCal 3.9).

Figure 8 : La statue-menhir du Puech de la Cabane : vues latérales, de face et de dos (B. Sendra)

Les deux derniers éléments se rapportent à un fragment de col concave et à un bord convexe qui présente un décor d'une ligne imprimée de lunules (« graines de melon ») (fig. 4 n° 4 et 6).

2.2.3. Le mobilier céramique postérieur au dépôt de la statue-menhir

Le mobilier de la phase de remblaiement de la structure 1166 se rattache à cinq couches distinctes. Ces matériaux semblent volontairement rejetés et issus pour partie du démantèlement du système de couverture de la cavité appareillée (1204, 1205, 1206) d'une part. D'autre part, le mobilier céramique est issu des couches mises en place alors que la structure 1166 est condamnée (1175 et 1187).
Ces lots comportent peu d'éléments caractéristiques. Deux fragments de col (1206) en céramique fine présentent un décor de sillons cannelés non jointifs de trois cannelures horizontales sur le bord pour le premier et un motif orthogonal pour le second (fig. 5 n° 11 et 12).
Dans la partie supérieure du remplissage de la structure, les lots céramique (1175, 1187) apparaissent encore plus fragmentés que les précédents. Seules trois formes partielles ont été identifiées dans l'Us 1175 :
- un petit vase de profil sinueux, à bord concave divergent présentant une inflexion peu anguleuse muni d'une anse large en ruban d'où partent deux cordons vers l'embouchure du vase formant un U (fig. 5 n° 8)
- un col vertical sur panse sphérique ne porte pas de décor (fig. 5 n° 9)
- un vase de grand diamètre de profil cylindrique à bord divergent inorné (fig. 5 n° 10).
Les éléments retrouvés dans les comblements ultimes 1187) sont peu nombreux :
- un microvase de profil tronconique inverse mesurant 5 cm de diamètre pour 3 cm de hauteur muni d'un téton très peu dégagé (fig. 5 n° 1)
- deux fragments de col concave divergent (fig. 5 n° 2 et 3)
- un bord légèrement convexe décoré d'impressions en lunules (fig. 5 n° 5)
- un fragment de panse portant une languette de laquelle partent deux lignes d'impressions en virgule (fig. 5 n° 4)
- deux autres décorées de sillons cannelés selon des thématiques simples, pour l'un composé de de lignes horizontales et pour l'autre en guirlande (fig. 5 n° 6 et 7).

2.2.4. Caractérisation et éléments de comparaisons de l'assemblage céramique en lien avec la statue-menhir

L'assemblage céramique en étroite relation avec le dépôt de la statue-menhir est techniquement et typologiquement homogène. Pour l'attribution chrono-culturelle, on privilégie les contextes où les associations de formes de vases et les types de décors sont strictement similaires.
Les morphologies à profil adouci et peu anguleux (coupes et tulipiformes) et les décors linéaires couvrant sur col traités en cannelures (damier ou lignes courbes emboîtées, impressions en virgule) caractérisent notamment le mobilier céramique de la Baraquette (Vézénobres, Alessandri, 1996), site localisé à 15 kms au nord-est du Puech de la Cabane et qui de surcroît est issu de contextes archéologiques analogues («diaclases aménagées», Jallot et al., 2003). Cet ensemble céramique qualifié de « Fontbouisse précoce » est comparé à l'horizon C3 de la grotte du Chemin de Fer à Boucoiran que X. Gutherz attribue à une étape ancienne dans l'évolution du Fontbouïsse (Jallot et al., 2003, p. 425 ; Gutherz, 1975, p. 29). À 30 kms au sud-est, les fosses du Réal à Montfrin (30) constituent une série en tout point comparable (la rareté des carènes suggérant une phase ancienne, Noret, 2002, p. 309-310) avec celle du Puech de la Cabane. Deux dates (aimablement communiquées par C. Noret) situent l'assemblage céramique de la fosse 218, comme au Puech de la Cabane (voir ci-après), entre le 31e et le 25e s. av. J.-C. (ARC 1676 : 4165± 110 BP) et entre le 29e et le 24e s. (ARC 1751 : 4005± 65 BP). À même distance mais au sud-ouest, dans les garrigues au nord de Montpellier, la « station » du Gravas (Saint-Mathieu-de-Tréviers, 34) a livré un mobilier céramique qui présente également de fortes affinités sur le plan de la morphologie des vases et de certains décors (tulipiforme, décor en métope, en guirlande . . .) avec une tendance au décor à base de pastilles (caractéristique héraultaise) plus marquée qu'au Puech de la Cabane (Arnal et al., 1967 ; Ambert et al., 1990). Autre point commun entre ces deux sites fontbuxiens, une statue-menhir a été également mise au jour au Gravas.
Les productions céramiques du Puech de la Cabane, de la Baraquette, du Réal et du Gravas présentent une unité stylistique. Les comparaisons suggèrent une étape ancienne du Fontbouisse pour la Baraquette que les dates radiocarbone du Réal confirmées par celles du Puech de la Cabane calent dans le deuxième quart du 3e millénaire av. J.-C. (voir ci-dessous).

2.3. Les datations par le radiocarbone en lien avec le dépôt de la statue-menhir

Cinq dates par le radiocarbone ont été réalisées sur os de faune. Les échantillons ont été sélectionnés afin d'établir l'âge des évènements antérieur, contemporain et postérieur à la mise en place de la statue-menhir dans la cave à paroi parementée. Les cinq contextes stratigraphiques sélectionnés sont dans l'ordre : 1304 (comblement initial de la fosse carrière 1328) avant 1134 (sédimentation naturelle au contact du substrat, paléosol ?) avant 1251 (comblement inférieur de la fosse 1166) avant 1250 (blocs et petites dalles appuyées contre la statue-menhir) avant 1206 (blocs et petites dalles appuyées couvrant la statue-menhir) (fig. 6 et 7).
Les résultats des deux mesures radiocarbone (1304 et 1251) situés en chronologie calibrée entre le 34e et le 32e s. av. J.-C. sont compatibles avec l'attribution du mobilier céramique du comblement de la fosse 1328 (fin du 4e millénaire av. J.-C., voir ci-dessus). Stratigraphiquement la mesure sur 1304 est cohérente. En revanche, celle sur l'échantillon de la couche 1251 (sous la statue-menhir) est anormale puisque les éléments sont attribués au Fontbouïsse. Il est tout à fait envisageable que du mobilier antérieur, issu des

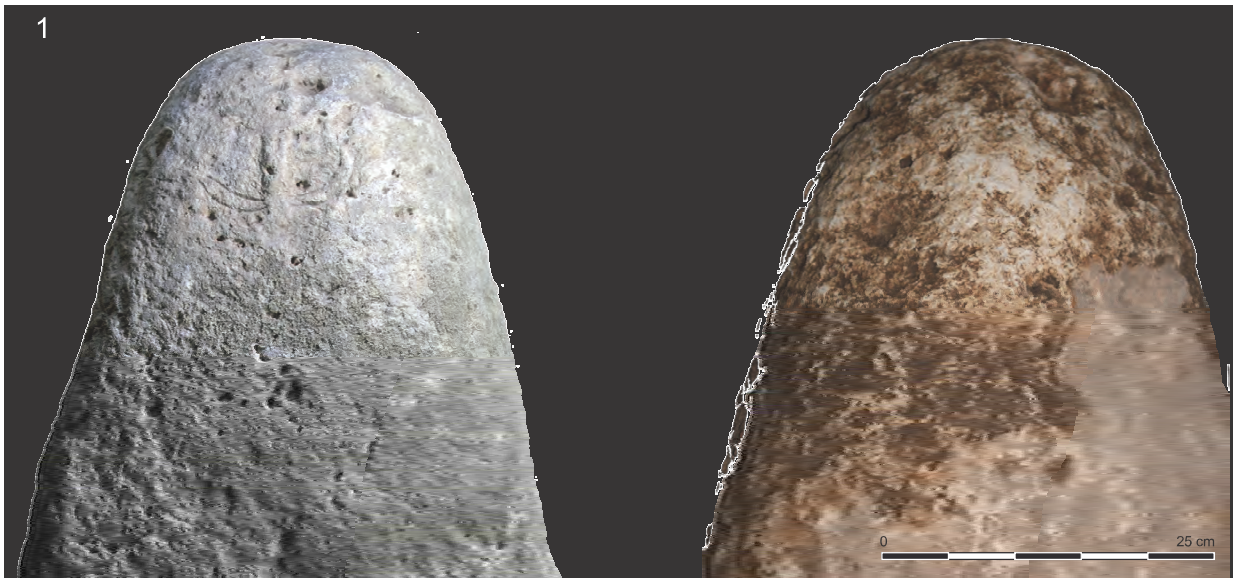

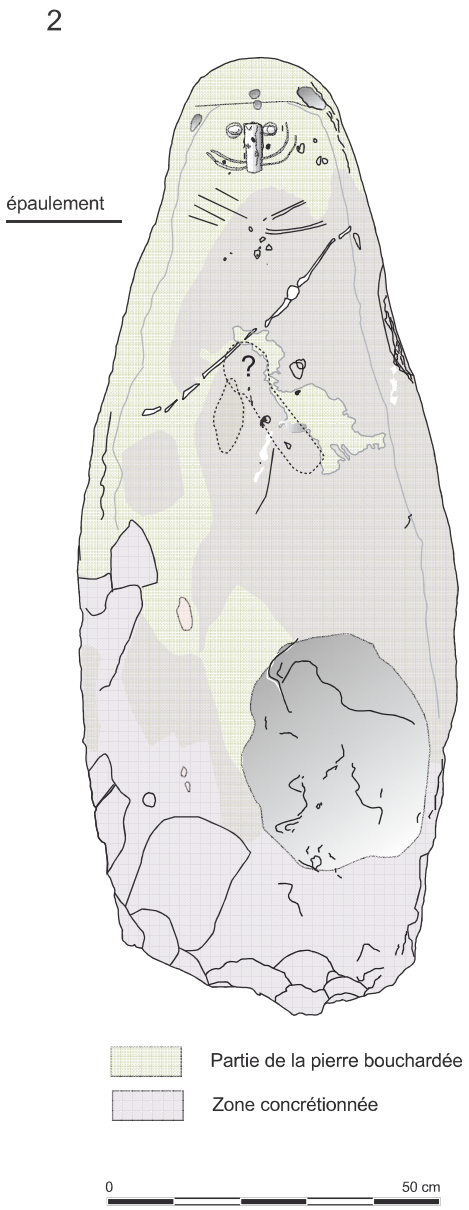

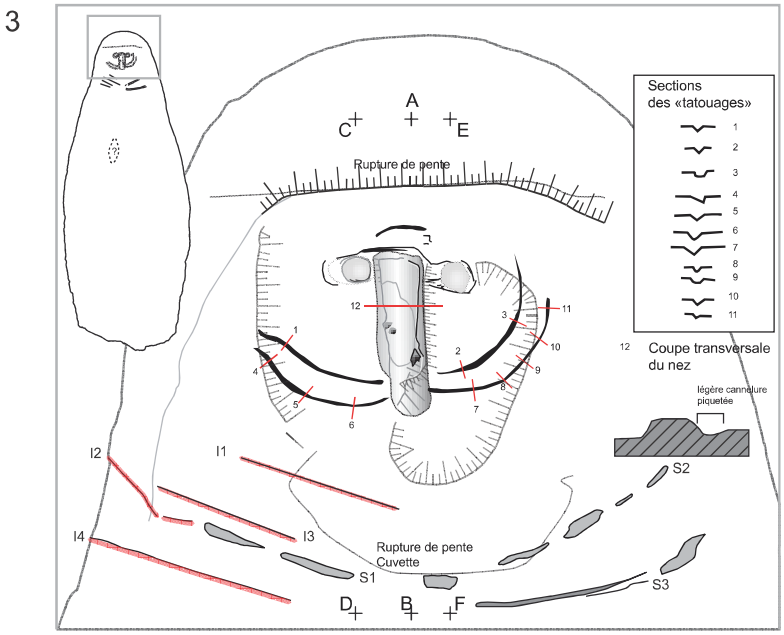

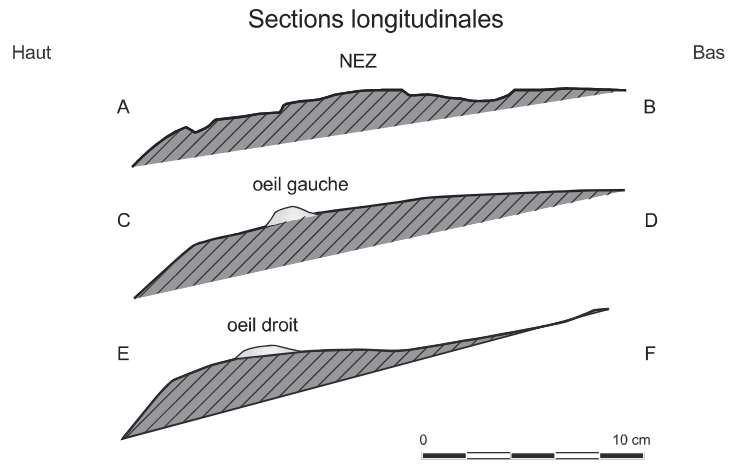

Figure 9 : La statue-menhir du Puech de la Cabane - 1 : vue de détail de la partie supérieure (face et dos) (B. Sendra) - 2 : relevé de la face principale (relevé C. Servelle, DAO B. Sendra) 3 : relevé technique des motifs du visage et sections transversales du nez et des deux yeux (relevé C. Servelle, DAO B. Sendra)

comblements de la fosse carrière 1328, a été remobilisé lors de la construction de 1166.
Les mesures sur la couche au contact du substrat 1134 (paléosol Néolithique) et le comblement 1250 (contre la statue-menhir) couvrent une plage de temps comprise entre le 29e et le 25e s. av. J.-C. La mesure sur 1134 paraît trop basse en regard des éléments céramiques attribués à la fin du 4e millénaire av. J.-C. Il s'agit d'un horizon qui mêle potentiellement les mobiliers des deux principales phases d'occupation par accumulation progressive de sédiments ; de plus, il est recoupé au moment de la construction de la cavité 1181.
Les datations sur 1250 et 1206 se placent entre la fin du 29e et le début du 25e s. av. J.-C. Ces deux datations sont cohérentes (voir ci-dessus). La mesure sur la couche 1250 est la plus proche du moment où les néolithiques dissimulent la statue-menhir. La date de la couche 1206 date le colmatage massif définitif de la structure. L'articulation stratigraphique de ces deux évènements est cohérente. Le premier est daté entre 2695-2551 cal. BC et le second se situe entre 2581-2468 cal. BC. C'est donc au plus tard au 25e s. av. J.-C. que la statue-menhir est définitivement occultée.
Pour conclure sur la chronostratigraphie de ce secteur, la phase 1b se situe entre le 34e et le 31e s. av. J.-C. soit à la fin de la seconde moitié du 4e millénaire av. J.-C. ; la phase 4a entre le 27e et le 25e s. av. J.-C. soit à la fin de la première moitié du 3e millénaire av. J.-C.. Tous les évènements qui précèdent la mise en place de la stèle, l'élaboration de la cavité bâtie qui reçoit la statue-menhir et la mise en place de la couche qui la dissimule se succèdent entre le 34e et le 25e s. av. J.-C. Le radiocarbone permet d'affirmer que la stèle ne peut pas être postérieure au 25e s. av. J.-C.

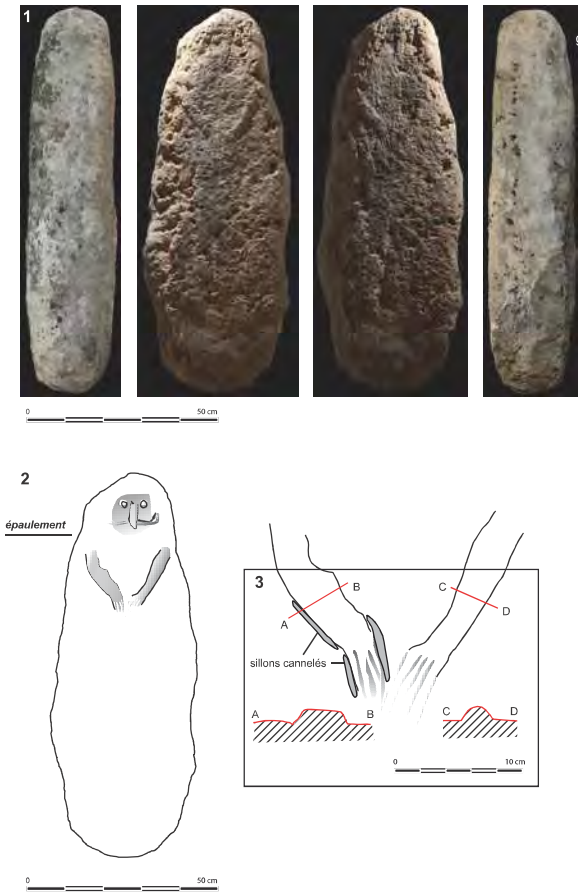

Figure 10 : 1 : La statue-menhir du le Grès : vues latérales, de face et de dos (P. Galant) - 2 : Relevé de la statue à partir des photos (B. Sendra) - 3 : Relevé de détail des bras et des mains (relevé C. Servelle, DAO B. Sendra)

3. Les stèles anthropomorphes du Puech de la Cabane et du Grès (CS, BS)

3.1. La statue-menhir du Puech de la Cabane

La description du bloc et l'analyse de la décoration ont été réalisées par description directe (BS, CS) sur le lieu actuel de dépôt (CDAG). Des compléments de documentation indirects ont été acquis par relevés et croquis (BS, CS) et par plusieurs campagnes de clichés numériques (BS, FJ, PG). Une partie des photographies a été traitée par photogrammétrie numérique (Photoscan : BS, AF) et Reflectance Transformation Imaging (RTI : FJ) pour caractériser les éléments peu détectables en observation directe.
Dès sa mise au jour lors de la fouille de 1166, le bloc a été identifié comme un monolithe introduit sur sa face principale. Lors de son dépôt au Centre de documentation archéologique du Gard, le menhir retourné a révélé les sculptures. Dans la fosse, la statue-menhir était juchée dans l'axe longitudinal de la structure et inclinée avec la tête en bas qui s'appuyait sur un palier en surplomb du substrat calcaire face contre le sol (fig. 2). Le dépôt est attribué au Fontbouisse et antérieur ou contemporain du début du 25e s. av. J.-C.

3.1.1. Dimensions de la statue-menhir (m)

Hauteur totale = 1,44 m
Hauteur épaulement = 0,27 m
Hauteur estimée de la partie non visible (fichée, posée ou calée) = 0,55 m
Largeur base = 0,44
Largeur milieu = 0,56 m
Largeur au sommet = 0,19 m
Épaisseur base = 0,19 m
Épaisseur milieu = 0,29 m
Épaisseur sommet = 0,20 m

3.1.2. Dimensions des motifs du visage (en mm)

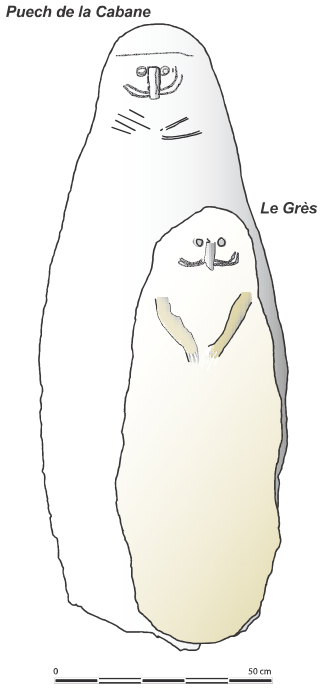

Figure 11 : Les statues-menhirs du Puech de la Cabane et du Le Grès (B. Sendra)

Barre du nez : (L = 70 ; l = 22 ; Ép. = 5)
Œil gauche : (L = 20 ; l = 17 ; Ép. = 2)
Œil droit : (L = 17 ; l = 19 ; Ép. = 1,5)
Tatouages jugaux ou moustache gauche : (L = 60 ; l = 1,5 à 3 ; Prof. = 1,5)
Tatouages jugaux ou moustache droit : (L = 72 ; l = 2 à 3 ; Prof. = 2)
Écartement pupillaire gauche = 22,5

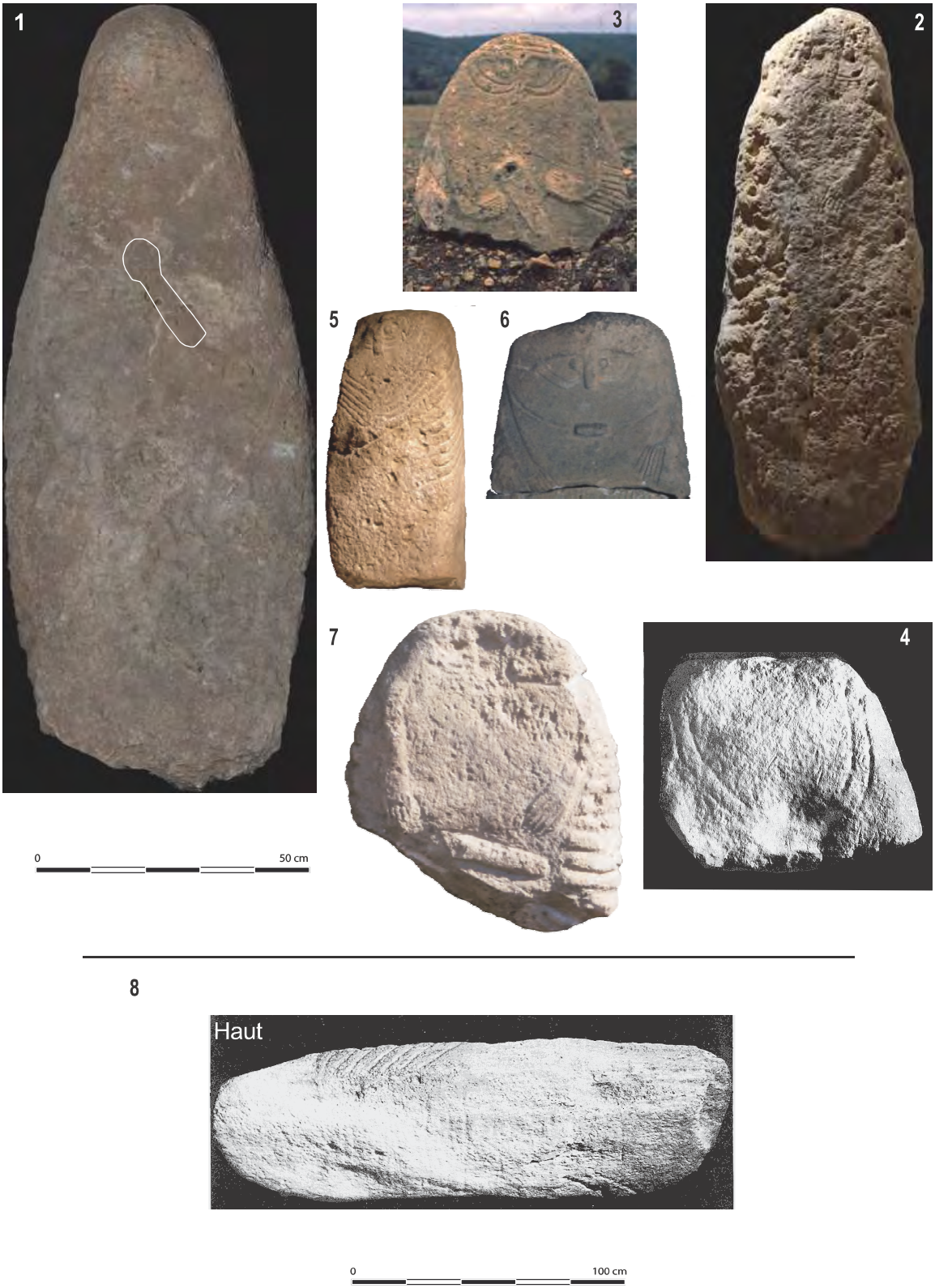

Figure 12 : Les statues-menhirs du groupe occidental gardois - 1 : Puech de la Cabane (La Rouvière) ; 2 : Le Grès, Russan (Saint-Anastasie) ; 3 : Le Colombier (Euzet-les-Bains) ; 4 : Source du Roc (Combas) ; 5 : Château de Roux (Bragassargues) ; 6 : Roumanis (Saint-Theodorit) ; 7 : Sillargues (Saint-Nazaire-de-Gardies) ; 8 : Mas de la Tour (Saint-Chaptes) 1 : B. Sendra ; 2 : P. Galant ; 3, 5, 6, 7 : C. Hugues fond archive L. Vidal ; 4, 8 : Nogier, extrait de Hugues, Jeantet, 1973

Écartement pupillaire droit = 19,5
Rectangle d'emprise des motifs = 130 x 72

3.1.3. Description de la roche constituant la statue-menhir

NOM	Commune	Date	Gravure	Relief	Yeux pastille en relief	Moustache en Croc	Bras en relief	Bras en creux	Doigts	Flancs côtelés	Collier	"Objet"
Puech de la Cabane	La Rouvière	2018	■	■	■	■		?		?	■	?
Le Grès	Saint-Anastasie	1996	■	■	■	■	■		■	?		
Le Colombier	Euzet-les-Bains	1960	■	■	■	■	■		■	■		■
Source du Roc	Combas	1906	■	■	?	?						?
Château de Roux	Bragassargues	1902	■	■	■	■			■	■	?	
Roumanis	Saint-Théodorit	1880	■	■	■	■		■	■	■	■	
Sillargues	Saint-Nazaire-des-Gardies	1976	■	■	?	■	■			■		■
Mas de la Tour	Saint-Chaptes	1928	■		?	?				■		
			8	7	5	6	3	1	4	5	2	2

Figure 13 : Tableau synthétique des caractères stylistiques des statues-menhirs du groupe occidental gardois (B. Sendra)

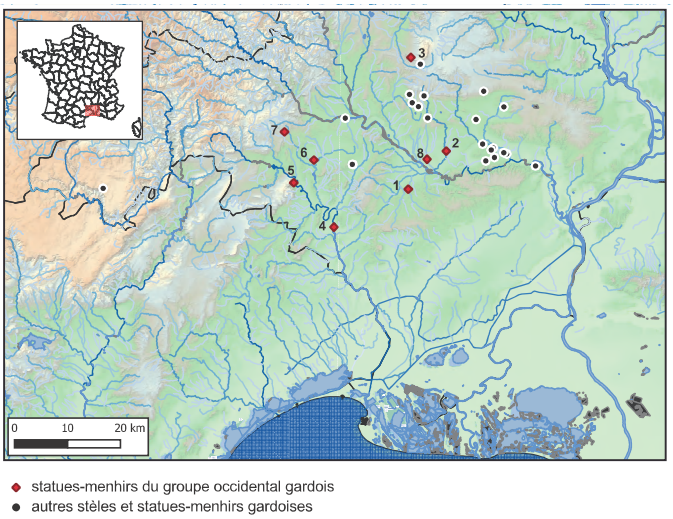

Figure 14 : Localisation des statues-menhirs du groupe occidental gardois et des autres stèles et statues-menhirs gardoises (B. Sendra)

La statue-menhir n'a subi aucun dommage important lors de la fouille, au cours de son extraction ou lors des manipulations successives. Une grande partie de la surface antérieure est couverte par un voile de concrétions carbonatées. Le monolithe étant en cours de classement au titre des Monuments Historiques aucun prélèvement n'a été effectué. Les observations ont été limitées aux surfaces fraîchement mises à nu. La roche est constituée de cristaux de calcite de taille millimétrique, plus ou moins translucides et disposés en tous sens. Contrairement à la surface patinée et concrétionnée, elle présente une teinte d'un blanc éclatant. C'est un calcaire massif, compact, essentiellement constitué de calcite. Des observations et des prélèvements d'échantillons sur le site archéologique, à ses abords immédiats ainsi que dans les versants jouxtant la carrière permet d'établir des similitudes entre le matériau constituant la statue-menhir et l'un des faciès que présente le calcaire urgonien (n4bU, carte géologique, 1/50000, feuille Sommières).

La roche renferme de rares représentants fossiles non caractérisés à ce stade de la macrofaune marine du Barrémien supérieur. Les mêmes structures ont été *F* observées dans les affleurements surplombant la carrière, notamment au sein d'un banc calcaire à débit noduleux. Des fissures et des ressauts d'envergure pluricentimétrique, voire décimétrique, d'orientation oblique par rapport à l'axe longitudinal du monument sont observés à la surface de la statue-menhir. L'une de ces fissures obliques d'une longueur de 40 centimètres environ bien visible sur la face avant semble naturelle, a été révélée par le martelage de la pierre. La première campagne de prospection et d'échantillonnage de roches sur les versants occidentaux de la carrière du Puech de La Cabane n'a pas permis de répondre favorablement aux questions d'approvisionnement.

3.1.4. La mise en forme du monolithe

Le monolithe présente une forme globalement ovale, plutôt allongée, puisque le rapport longueur/largeur approche la valeur deux et demi (fig. 8).

Les grands enlèvements initiaux que l'on décèle sur un grand nombre de statues-menhirs du groupe rouergat, occupent ici une place restreinte et de peu d'ampleur. Ils sont localisés notamment sur le bord droit de la face principale de la statue-menhir, tous dans la moitié inférieure du personnage.

À l'extrémité inférieure du monument, une dizaine d'enlèvements sont développés sur sa face avant. Sur la face postérieure, seule une grande surface d'éclatement témoigne d'une intervention humaine (fig. 9 n° 2). Il n'y a rien d'étonnant à observer ce type d'aménagement dans la partie inférieure du monolithe, partie destinée à être fichée dans le sol, donc non visible. La forme générale du bloc naturel devait ne pas être éloignée de sa morphologie actuelle.

Pour l'essentiel, la mise en forme du bloc en vue de créer le menhir a principalement été réalisée par piquetage ou bouchardage, dans les deux tiers supérieurs du monolithe, soit toute la face principale destiné à être visible, les flancs et quasiment toute la partie situé au-dessus de l'épaulement sur le dos de la statue. Une action de percussion plus importante sur le bord latéral droit que sur le bord latéral gauche a permis de créer un rétrécissement sous la forme d'un épaulement conférant une allure anthropomorphe plus accusée. En outre, le piquetage et le bouchardage sont à l'origine d'une arête, certes émoussée, qui assure la transition entre les faces principales et les bords latéraux, conférant une section transversale quasi-quadrangulaire.

La partie supérieure du dos de la statue-menhir présente les stigmates caractéristiques du bouchardage de la surface du calcaire les plus nets (fig. 9 n° 1). Leur envergure est d'ordre millimétrique à plurimillimétrique. La surface est régulièrement convexe. Par endroits, il subsiste des lambeaux des parties les plus creuses de la surface d'origine, épargnées par la percussion. Sur le bord latéral droit du personnage représenté, on peut suivre très précisément le front de bouchardage ou de piquetage fin, souligné parfois par des écaillages secondaires.

Sur les deux côtés de la stèle, on trouve soit une cupule d'une dizaine de centimètre de diamètre, ou des enlèvements moins marqués, mais qui sont plus ou moins disposés symétriquement vers le sommet (au niveau de l'épaulement) et la base. Il est probable qu'il s'agisse là d'aménagements pour faciliter la manutention du bloc. À ce propos, des surfaces polies et blanchies s'observent dans la moitié supérieure du dos du monument et dans la zone de transition avec les bords latéraux. Elles affectent les parties en relief des aires de martelage. Elles sont donc postérieures au façonnage du monolithe. Il paraît logique de les mettre en relation avec un transport du monument, traîné sur le sol plus ou moins aménagé.

3.1.5. La réalisation des motifs

Les tailleurs de pierre préhistoriques ont soigneusement mis en forme le monolithe avant de représenter sur la face avant les principaux motifs anatomiques.

Les seuls motifs identifiés avec certitude sont tous situés aux abords de l'extrémité étroite et supérieure de la statue-menhir. Ils ont été obtenus à la surface préalablement régularisée du monolithe selon trois méthodes : en réservant une petite surface en relief, en incisant par gravure des sillons, enfin en surcreusant par piquetage fin, le nez et les deux yeux.
Le nez est représenté sous la forme d'un bourrelet rectangulaire, de 70 millimètres de long environ, dominant de 4 à 5 millimètres la surface d'ensemble du monument. Les deux yeux, de forme circulaire, forment deux pastilles en relief de 2 millimètres environ au maximum. Le surcreusement est un moyen astucieux pour donner l'illusion de plus de relief plus accentué. Ce procédé n'a été employé que dans la partie voisine du côté gauche du nez (fig. 9 n° 3).
Les tatouages jugaux ou « moustaches en croc », les sillons situés au-dessus du nez et le collier, comportant semble-t-il plusieurs rangs de perles, ont été obtenus par une gravure légère. En effet, la largeur des sillons est de 2,5 millimètres en moyenne et n'atteint jamais plus de 4 millimètres, la profondeur est de l'ordre de 1 à 2 millimètres au maximum. La section transversale présente un profil en V. Il est probable que les sillons ont été creusés, sinon en un seul jet par endroits, ailleurs en repassant plusieurs fois, par raclage dans le sillon déjà amorcé. C'est ce que laisserait suggérer la morphologie heurtée des sillons des moustaches, présentant de brusques changements de direction et des variations notables de leur largeur.
Les tracés des sillons plus ou moins concentriques situés sous le visage sont discontinus et peu incisés à la surface de la pierre. Un revêtement constitué de concrétions de nature carbonatée n'aide pas à leur identification. À leur sujet, trois hypothèses prévalent par comparaison aux autres statues-menhirs qui forment cet ensemble stylistique (voir ci-dessous). La première est que ces sillons correspondent à plusieurs rangs de perles d'un collier. La deuxième que ces différents tracés figuraient les bras. La troisième qu'il s'agit de ces deux motifs conjugués. Actuellement, aucune de ces hypothèses ne peut être exclue.
La partie médiane de la stèle altérée et concrétionnée pourrait masquer les bras. Cette zone présente des irrégularités en creux qui partent de la base de l'épaulement et se dirigent en arc de cercle vers le centre de la stèle. Elles semblent se rejoindre sur une anomalie oblique en relief localisée à peu près au centre de la partie finement travaillée dont la forme évoque celle de « l'objet » (cette supposition a été émise à trois instants différents par P. Galant, F. Jallet et B. Sendra).

3.2. La statue-menhir découverte au lieu-dit Le Grès, Sainte-Anastasie, Gard

Les observations et descriptions qui concernent la statue-menhir du Grès sont extraites de la notice rédigée par Philippe Galant en vue de son classement au titre des Monuments Historiques.

3.2.1. Historique de la découverte

La stèle du Grès a été découverte au mois d'octobre 1996 par M. Séquéra dans un chargement de blocs rocheux destinés à des travaux de construction. Trouvant la forme du bloc étrange, il l'a nettoyé à l'eau et fait apparaître les motifs figurés sur l'une des faces. Signalée perdue (Gutherz et al., 1998, p. 133), elle réapparaît en 2015 au moment où son propriétaire souhaitait la vendre. P. Galant est intervenu pour proposer au Muséum de Nîmes de l'acquérir avec une aide financière de la DRAC. Elle a pu ainsi rejoindre l'exposition permanente dans la salle dédiée à la Préhistoire régionale, complétant ainsi la collection de stèles qui y sont conservées.
Le site où les matériaux et la stèle ont été prélevés en 1996 a été depuis réaménagé en champs. Il se trouve au sommet d'un petit relief tabulaire à environ 2,5 km au nord-ouest du hameau de Russan (Sainte-Anastasie). D'après le beau-père de M. Séquéra, il y avait avant les travaux un important clapas d'où ont été extraits les blocs rocheux. Le lieu de la découverte a été prospecté par P. Galant et N. Garnier mais aucun indice archéologique n'a été détecté. Le terrain est totalement remanié par les travaux mécaniques récents. Cette stèle n'a jamais été étudiée. Seul un article publié dans le journal communal n'en avait livré qu'une photographie partielle (Roux, 1997). La statue-menhir du Grès est exposée au Museum de Nîmes. L'étude qui suit a été facilitée par l'amabilité et la disponibilité de Mmes V. Beaumes et A. Tardieu-Rouilly (Museum) que nous remercions.

3.2.2. Dimensions de la statue-menhir (m)

Hauteur totale = 1,01 m
Hauteur épaulement = 0,18 m
Hauteur estimée de la partie fichée dans le sol = 0,37 m
Largeur base = 0,28
Largeur milieu = 0,36 m
Largeur au sommet = 0,22 m
Epaisseur = 0,19 m
3.2.3. Dimensions des motifs du visage (mm)
Barre du nez : (L = 66 ; l = 21 ; Ép. = 2)
Œil gauche : (L = 19 ; l = 18 ; Ép. = 2,5)
Œil droit : (L = 21 ; l = 17 ; Ép. = 3)
Tatouages jugaux ou moustache gauche : (L = 50 ; l = 2 ; Prof. = 1)
Tatouages jugaux ou moustache droite : (L = 56 ; l = 3 ; Prof. 2)
Écartement pupillaire gauche = 28
Écartement pupillaire droit = 27
Rectangle d'emprise des motifs = 130 x 80

3.2.4. Dimensions des bras et des mains (en mm)
Bras droit : (L. = 150 ; l. = 4 ; Ép. = 10)
Main droite : (L. = 3 ; l. = 17 ; Prof. = 2)
Bras gauche : (L. = 170 ; l. = 2,5 ; Ép. = 12)
Main gauche : (L. = 50 ; l. = 2 ; Prof. = 3)

3.2.3. Description du monolithe

La stèle est quasi complète à l'exception d'un éclat en partie supérieure droite. Elle est façonnée dans un calcaire lacustre. Elle présente une forme régulière et symétrique, ovaliforme. Elle a été mise en forme par épannelage de ses extrémités et de ses flancs ; les traces sont notamment bien visibles sur la moitié supérieure du flanc droit et au niveau de la base du flanc gauche (fig. 10). Les stigmates de piquetage liés à un affinement de la mise en forme initiale, sont visibles à plusieurs endroits et sur chacune des faces.
Outre la mise en forme générale, le sommet du bloc semble particulièrement travaillé. La face avant a été régulièrement bouchardée. La base mise en forme par épannelage puis piquetage présente un arrondi régulier. Les flancs sont assez rectilignes et parallèles jusqu'à la moitié de la hauteur du monolithe où ils sont marqués d'un léger rétrécissement en largeur pour former un épaulement. Le sommet de la stèle est également en arrondi régulier mais un éclat manquant du côté droit de la stèle lui confère un aspect asymétrique.

3.2.3. Les ornements

Deux techniques ont été mises en œuvre pour l'ornementation : le bas-relief et la gravure. Ces décors occupent la face principale dans son tiers supérieur. Le sommet du visage paraît dégagé par un léger arc de cercle en bas-relief. De son centre, une barre verticale également en bas-relief figure le nez. De part et d'autre, les deux yeux sont dégagés et figurés par deux pastilles centimétriques. à la base du nez, de fines gravures en deux arcs de cercles disposées de part et d'autre de la ligne centrale figurent des tatouages jugaux ou une « moustache en croc ».
Sous le visage et depuis les deux flancs sont représentés les bras traités en bas-relief. Ils sont très courts et partent en oblique depuis les flancs au niveau du léger épaulement en direction de l'axe central de la stèle. Ces bras sont prolongés par les mains traitées également en relief pour la face dorsale alors que les doigts sont gravés finement. Elles se rejoignent sans se toucher. Le bras droit et la partie dorsale de la main en relief sont soulignés par des sillons cannelés assez larges mais peu profonds.

4. Les statues-menhirs du Puech de la Cabane et du Grès : comparaisons, style et histoire (FJ, BS)

4.1. Les statues du Puech de la Cabane et du Grès : points de convergences morphologiques, techniques et stylistiques

Les statues-menhirs du Puech de la Cabane et du Grès présentent de fortes affinités : morphologie des blocs, techniques de mise en forme, réalisation des motifs ornementaux (fig. 11).
Si les deux blocs présentent des dimensions différentes respectivement de 1,44 m pour la statue-menhir du Puech de la Cabane et 1,01 m pour celle du Grès, leur morphologie est assez comparable. Leur base est travaillée par épannelage qui leur confère un galbe plus ou moins arrondi. Leur 2/3 supérieurs notamment les faces avants et les flancs sont entièrement bouchardés pour leur donner un profil régulier tronconique et une section quadrangulaire dont la face avant est marquée par une arête plus ou moins saillante. La partie supérieure présente un rétrécissement pour former un léger épaulement délimitant la zone du visage et leur donner une silhouette anthropomorphe.
Les figurations visibles dans cette partie bien individualisée du bloc correspondent aux motifs anatomiques du visage. Techniquement et stylistiquement ces motifs qui associent le bas-relief et la gravure sont similaires. Ils ont été obtenus en piquetant finement la surface du bloc pour réserver de la matière en relief. Cette zone en légère cuvette se développe au centre du visage sur une surface équivalente (13 cm sur 7/8 cm). Les yeux sont représentés sous formes de deux pastilles d'environ 20 mm de diamètre pour 2 à 3 mm d'épaisseur et le nez est formé d'une barre verticale d'environ 7 cm dégagé sur quelques millimètres. À la base du nez et de part et d'autre en symétrie axiale partent deux sillons gravés en arc de cercle pour former les tatouages jugaux ou «moustaches en croc» à la Salvador Dali… à moins que ce ne soit une parure en os en « piercing » comme Screamin Jay Hawkins aimait les porter (suggestion de Christophe Fourloubey). Sur les deux stèles, côté droit du visage les sillons sont bien parallèles et leur tracé régulier tandis que côté gauche leur courbure est plus accentuée se redressant à leur extrémité en direction de l'œil.
Malgré ces fortes similitudes d'autres éléments figurés diffèrent d'une stèle à l'autre. Les bras en relief et doigts gravés du Grès seraient absents sur la stèle du Puech de la Cabane, mais sur ce monolithe, la zone située entre l'épaulement et la mi-hauteur est altérée et recouverte d'une épaisse pellicule de concrétions. Sur la statue du Puech de la Cabane des lignes incisées et des sillons discontinus au niveau de l'épaulement pourraient correspondre à un collier, aux bras ou les deux. Au regard de l'état sanitaire de la surface du Grès, ce type de sillon peu marqué n'est peut-être pas conservé.

4.2. Les stèles à «moustache en croc» : une unité stylistique ?

Les statues-menhirs du Puech de la Cabane (1) et du Grès (2) sont des blocs complets (il manque cependant à ce dernier un éclat en partie supérieure) qui permettent malgré quelques incertitudes liées à l'évolution naturelle de la roche (décomposition, dépôt de calcite) une analyse globale (morphologie naturelle, étapes de la mise en forme, ornementation).
En cherchant des éléments de comparaison, on constate que les inventaires et études de stèles anthropomorphes concernant le sud de la France et en particulier le Languedoc oriental reposent sur un corpus lacunaire (Octobon, 1931 ; Arnal, 1976 ; D'Anna, 1977 ; Landau, 1977 ; Jallot, 1987 ; Burri et Marchi, 1995). Les statues-menhirs sont rarement complètes et/ou conservées dans leur intégrité. Dès lors, les essais classificatoires sont limités par l'état sanitaire des individus qui constituent l'échantillon. De Octobon à Burri et Marchi, les inventaires donnent parfois lieu à des classifications typologiques qui reposent sur des analyses empiriques et/ou des classements automatiques. Les différentes méthodes aboutissent à des résultats similaires dont seule la caractérisation diverge pour le secteur qui nous concerne (dénomination des groupes et sous-groupes). Tous ces observateurs relèvent des cohérences et des convergences géographiques. Dès le début du XXe s., J. Déchelette identifie, parmi les statues-menhirs, un groupe du Gard (Déchelette, 1908, p. 587). Parmi les autres écueils, il faut rappeler que les contextes stratigraphiques et chronoculturels sont inconnus dans la majorité des cas.

4.2.1. Un modèle pour un style ?

Comme indiqué plus haut, les points communs entre la statue-menhir du Puech de la Cabane et celle du Grès, outre l'intégrité et la morphologie des blocs, concerne le décor, sa localisation et la technique d'exécution. L'ornement de chaque stèle donne la priorité au visage stylisé situé en partie sommitale et réalisé par combinaison du relief et de la gravure. Si on fait abstraction de l'éventualité d'un collier pour l'un (1) et de bras pour l'autre (2), le gabarit, les techniques et la figuration obtenue suggèrent que le visage stylisé fait référence au moins à une même idée, peut-être à partir d'un même modèle...certains traits techniques communs (plage, dissymétrie des traits gravés, mesures) pouvant suggérer la main du même artiste ?

4.2.2. Des convergences stylistiques pour un corpus

Les statues-menhirs dont la caractéristique principale est la priorité donnée au visage représenté en relief pour les yeux et le nez et en creux pour les tatouages jugaux ou « moustaches en croc » ne concernent qu'un nombre réduit d'exemplaires (fig. 12, 13 et 14 ; le n° de chaque stèle est indiqué sur la fig. 12) :
- Saint-Théodorit : 6 (1886)
- Bragassargues : 5 (1902)
- Combas : 4 (1906)
- Euzet-les-Bains : 3 (1960)
- Saint-Nazaire-les-Gardies : 7 (1976)

Les convergences stylistiques où les « moustaches » (au-dessus de la base du nez!) encadrant un nez en saillie sont situées sous des yeux en relief constituent un standard de représentation du visage. Les 7 statues-menhirs illustrent une tendance, une syntaxe commune pour la figuration de la face stylisée ; les autres représentations sur ces blocs constituent d'autres points de parenté (fig. 13) :
- bras : 2, 3, 4, 5, 6, 7
- flancs côtelés : 3, 5, 6, 7
- objet : 3, 4, 7, (1 ?)

Sculptés, ces points communs sont façonnés au détriment de la roche mais on ne peut exclure un recours aux pigments pour rehausser les reliefs voir pour compléter l'ornementation comme cela est identifié par ailleurs (D'Anna et al., 2015). Ainsi donc les différences sont à pondérer.
Les stèles de la source du Roc (4), des Roumanis (6) et de Château de Roux (5) appartiennent au groupe II (Statues-Menhirs) d'Octobon (1931). Elles sont réunies dans le sous-groupe Gard et associées avec le bloc du Mas de la Tour (Saint Chaptes, Hugues, 1928) (fig. 12). Ce groupe se distingue des stèles d'Uzège stylistiquement, spatialement et peut-être chronologiquement.

4.2.3. Géographie d'une tendance : une unité de lieu ?

La répartition spatiale des 7 statues-menhirs (8 avec Saint-Chaptes) s'inscrit dans un espace rectangulaire de 20 par 25 kms, les statues-menhirs 4, 7, 3, 2 marquant les angles (fig. 14).
La limite occidentale est constituée par le Vidourle (Bois des Lens), septentrionale par la bordure des Cévennes, orientale par les piémonts du massif du Mont Bouquet (plaine du Bourdic), méridionale par le tombant des garrigues nimoises (Clos de Gaillard). Bois des Lens, Cévennes, massif du Bouquet et Clos de Gaillard dominent et encadrent les plaines du Malgoirès, de la Gardonnenque et du Bourdic que la localisation des statues-menhirs semble border. Ce territoire (terroir ?) s'étend de part et d'autre du Gardon. Cette zone géographique correspond au secteur des stèles à flancs côtelés que C. Hugues délimitait entre Vidourle et Gardon que le Mas de la Tour et le Colombier lui permettait d'étendre à l'Uzège ; il parle le premier de groupe occidental gardois (Bourguet et al. 1976).

4.2.4. Le groupe occidental gardois : contextes des découvertes

Sur les 8 statues-menhirs, 6 sont le fruit de découvertes fortuites : 5 exemplaires ont été mis au jour lors de travaux agricoles (3, 5, 6, 7, 8), 1'autre est issue d'un clapas. Seules deux ont été exhumées lors de fouilles archéologiques (1, 4). La stèle de la source du Roc gisait en contexte dans un puits attribué à l'Antiquité. Cette statue-menhir est donc en position secondaire.
Aucun élément datant est signalé sur le lieu de découverte de 2 stèles (2, 5). Dans trois cas, les sédiments environnants contenaient un mobilier antique (4, 6, 7) mélangé avec du silex pour une des stèles (6). Les sédiments proches de la dalle anthropomorphe du Mas de la Tour (8) n'ont livré que des silex.
Découverte fortuitement lors de travaux agricoles, la statue-menhir du Colombier provient d'un site archéologique occupé à l'époque romaine ou médiévale et également au Néolithique final. Un sondage profond a permis de reconnaître des constructions en pierre sèche et divers éléments de mobilier que le style céramique permet de rapporter au Fontbouisse (Hugues et al., 1963 ; Hugues et Jeantet, 1973). Les formes simples et décors peu variés décrits pourraient être comparables à la série associée à la statue-menhir du Puech de la Cabane. Découverte en surface, la stèle du Colombier n'est pas strictement associée au mobilier fontbuxien et il s'agit d'un fragment dont la partie dorsale est transformée en mortier. Par conséquent, le seul exemplaire du groupe occidental gardois en contexte archéologique sûr est la statue-menhir du Puech de la Cabane. Il fournit par ailleurs une information univoque : il s'agit d'un habitat. Déjà en 1979, A. Colomer souligne "que seulement quatre statues-menhirs sur les 25 trouvées en Languedoc ont été trouvées en milieu sépulcral» (Colomer, 1979, p. 104). Les stèles associées à un comblement intentionnel massif en contexte d'habitat de la Baumelle (Blandas, Gard ; Galant et al., 2015) en sont une illustration récente.
Les statues-menhirs du groupe occidental gardois composent un ensemble stylistique original dans le corpus des dalles anthropomorphes du secteur.
4.2.5. Le groupe occidental gardois : unité stylistique puis unité de destin?

Quatre exemplaires sont des parties supérieures de stèles (3, 4, 6, 7). La forme du bloc n'est connue que pour la statue-menhir de Château de Roux (5) toutefois celle-ci n'est pas intacte et présente un arrachement en partie supérieure droite, stigmate latéralisé dans le même secteur sur les fragments des Roumanis (6) et du Grès (2) ; les visages stylisés de Sillargues (7) et de la source du Roc (4) ont été piquetés comme l'« objet » de cette dernière (NB : C. Hugues rectifie Octobon sur le contexte et la présence des bras ; Hugues et Jeantet, 1973). Donc les 5 blocs sont dégradés. L'origine de leur fragmentation (3, 5, 6, 7) et des enlèvements (3, 5, 6+2) est difficile à déterminer : accidentelle ou volontaire ?
Seul le piquetage des surfaces pour Sillargues et la source du Roc peut être interprété comme un acte intentionnel. Les « iconoclastes » pour reprendre le terme de C. Hugues (Bourguet et al., 1976) visaient à effacer les visages stylisés (4, 7) et l'objet (4). Au sujet de ces transformations il faut ajouter que la statue-menhir du Colombier (3) est creusée d'une cavité profonde sur sa face dorsale (transformée en mortier !). L'absence de visage sur la stèle du Mas de la Tour a laissé supposer son piquetage ou un traitement en peinture (Hugues et Jeantet, 1973).
Toutes les stèles sont donc brisées, écornées et partiellement effacées (sauf l'exemplaire du Puech de la Cabane). Ces « accidents » ont mis fin à leur intégrité et donc à leur fonction première en dégradant leur figuration. Deux visages ont été piquetés (4, 7) pour faire disparaître ces faces... effacer. Les arrachements subis sur 3 des blocs en partie supérieure droite laissent supposer, si le bloc est érigé lors de l'impact et si l'opérateur est droitier, que le coup a été porté par le côté ou par derrière (c'est à dire sans être face au visage). Ces piquetages et ces dégradations brutales peuvent être interprétés comme des gestes intentionnels donc iconoclastiques. Cette analyse peut être étendue à la statue-menhir du Colombier qui est transformée en mortier (lors de son utilisation la face n'est pas visible, occultée). À propos de la statue-menhir de CA l'Estrada, dont le côté droit (!) est fracturé, les auteurs évoquent la possibilité d'une action intentionnelle « a modo de accion iconoclasta » (Forto et al., 2008).
On se place dans l'hypothèse que ces gestes d'éradication sont contemporains des pratiques et idées liées à ces statues-menhirs. La figure anthropomorphe du Puech de la Cabane ayant été dissimulée dans une cave à paroi appareillée, elle a subi aucune dégradation. L'idole n'a pas été victime de la rupture idéelle : protégée car élément central et de référence du territoire ? La localisation et la position topographique du site pourraient aller dans ce sens. À la fin de la première moitié du 3e millénaire, les personnalités déifiées, héros mythiques ou dieux (Voruz, 1992) ou bien guerriers de la Gardonnenque fontbuxienne ont perdu leur rôle social.

CONCLUSION

Les comparaisons stylistiques nous ont conduit à intégrer le monolithe du Puech de la Cabane au corpus des stèles du groupe occidental gardois. Les états sanitaires obligent à relever que la seule statue-menhir conservée dont le bloc est intact et les ornements préservés est issue d'une cavité aménagée sur le site du Puech de la Cabane.
À partir du constat d'un groupe stylistique localisé entre Vidourle et Gardon dont toutes les stèles sont brisées, écornées et partiellement effacées sauf une d'elles qui a été dissimulée et protégée, on pose le postulat d'actes synchrones porteurs de sens, iconoclastes. Les données radiocarbone du Puech de la Cabane situent cette rupture idéelle au milieu du 3e millénaire av. J.-C.
Ce point de vue théorique s'inscrit en discordance d'une part avec les données acquises puisqu'aucun changement n'est relevé à ce moment-là parmi les éléments de la culture matérielle, ni dans les pratiques architecturales, ni concernant les implantations territoriales : « always Fontbouisse » ? C'est également d'autre part une divergence par rapport aux approches traditionnelles des composantes culturelles souvent perçues comme matières inertes, simples sujets de terminologies classificatoires parfois élaborées… Au 25e siècle av. J.-C., dans le territoire situé entre Vidourle et Gardon, les idoles à « moustaches en croc » du groupe occidental gardois ne sont plus objets de litholâtrie.

Bibliographie :

Alessandri P.
1996 : *Les sites préhistoriques médiévaux et post-médiévaux des terroirs de la Berlaude et la Baraquette, Vézénobres : RN106 tronçon Alès-Boucoiran*, DFS de sauvetage urgent, AFAN, 1996, 153 p.

Ambert P., Bourhis J.-R., Landes C.
1990 : Le Gravas une cabane de « forgeron » chalcolithique (Saint-Mathieu-de-Tréviers, Hérault). Analyses des documents métalliques dans leur contexte régional Conséquences, *in* Ambert P. (dir.), *Le Chalcolithique en Languedoc. Ses relations extra-régionales*, Saint-Mathieu-de-Tréviers Hérault, 20/22 septembre 1990, Archéologie en Languedoc. Fédération Archéologique de l'Hérault, p. 77-82.

Arnal J.
1976 : *Les statues menhirs, hommes et dieux*, Éditions des Hespérides, Toulouse, 1976, 239 p.

Arnal J., Burnez C., Roussot-Laroque J.
1967 : Sauvetage de la station fontbuxienne du Gravas, St-Mathieu-de-Tréviers (Hérault), *Bulletin de la Société préhistorique française*, 64, 2, p. 527586.

Bourguet M., Hugues C., Jeantet R.
1976 : La statue-menhir de Sillargues (Saint-Nazaire-des-Gardies, Gard), *Bulletin de la Société préhistorique française*, 73, 7, p. 222224.

Burri E., Marchi S.
1995 : Catalogue des stèles et compositions monumentales alpines, *in* Gallay A. (dir.), *Dans les Alpes, à l'aube du métal : archéologie et bande dessinée*, Sion, p.175201.

Colomer A.
1979 : *Les grottes sépulcrales artificielles en Languedoc oriental*, Archives d'Ecologie Préhistorique, 4, 1979, Toulouse, CNRS-EHESS, 117 p.

D'Anna A.
1977 : *Les statues-menhirs et stèles anthropomorphes du Midi méditerranéen*, Laboratoire d'anthropologie et de préhistoire des pays de la Méditerranée occidentale, CNRS, Paris, 1977, 277 p.

D'Anna A., Bosansky C., Bellot-Gurlet L., Le Bourdonnec F.-X., Guendon J.-L., Reggio A., Renault S.
2015 : Les stèles gravées néolithiques de Beyssan à Gargas (Vaucluse), *Bulletin de la Société préhistorique française*, 112, 4, p. 761788.

Déchelette J.
1908 : *Manuel d'archéologie préhistorique celtique et gallo-romaine*, tome I : archéologie préhistorique, appendices, index général, Paris, Picard, 1908, 743 p.

Forto A., Martinez P., Munoz V.
2008 : La Estatua-Menhir de Ca L´estrada (Canovelles, Barcelona), *IV Congreso del Neolítico en la Península Ibérica*, tome II, Alicante, 27-30 novembre 2006, 2008, p. 149-153.

Galant Ph., Villeméjeanne R., Étienne A., Bruxelles L., Boschi J.-Y.
2015 : Découverte de deux stèles en contexte Néolithique final sur le site de La Baumelle à Blandas (Gard), *in* Rodriguez G et Marchesi H., *Statues-menhirs et pierres levées du Néolithique à aujourd'hui*, Actes du 3e colloque international sur la statuaire mégalithique, Saint-Pons-de-Thomières, du 12 au 16 septembre 2012, p. 397-405.

Gutherz X.
1975 : *La culture de Fontbouïsse. Recherches sur le chalcolithique en Languedoc oriental*, Association pour la Recherche Archéologique en Languedoc, Caveirac, 1975, 120 p.
1984 : *Les cultures du Néolithique récent et final en Languedoc oriental*, Thèse de Doctorat de 3e cycle, Université de Provence, Laboratoire d'anthropologie et de préhistoire des pays de la Méditerranée occidentale, volume 1, 375 p.

Gutherz X., Jallot L., Garnier N.
1998 : Le monument de Courion (Collias, Gard) et les statues-menhirs de l'Uzège méridionale, *in* Rodriguez G. (dir.), *Actes du 2ème Colloque International sur la statuaire mégalithique*, Saint-Pons-de-Thomières, 10 au 14 septembre 1997, Archéologie en Languedoc, 22, p.119134.

Hayden C., Blaise É., Furestier R., Lemercier O., Linton J., Perez M., Smith W., Todosco D.
2011 : Du Fontbouisse au Campaniforme au Vignaud 3 (Chemin du Puits-Neuf, Langlade, Gard) : premiers résultats., *in* Sénépart I., Perrin T., Thirault E., Bonnardin S. (dir.) *Marges, frontières et transgressions. Actualité de la recherche,* Actes des huitièmes Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente, Marseille, 7 et 8 novembre 2008, Archives d'Écologie Préhistorique, p. 443452.

Hugues C.
1928a : Les stations préhistoriques du Malgoirès (Gard), *Bulletin de la Société préhistorique française*, 25, 2, p. 103116.
1928b : La dalle anthropomorphe du Mas de la Tour-Saint-Chaptes (Gard), *Bulletin de la Société préhistorique française*, 25, 5, p. 252253.

Hugues C., Jeantet J.
1973 : Les statues menhirs du Musée d'Histoire Naturelle de Nîmes, *Revue d'Études Ligures* XXXIIIème année, Janvier-Septembre 1967, 13, p. 131149.

Hugues C., Mazel A., Greffeuille R.
1963 : Statues-menhirs d'Euzet-les-Bains et de Castelnau-Valence (Gard), *Bulletin de la Société préhistorique française*, 60, 5, p. 364371.

Jallot L.
1987 : Nouvelles données sur les statues-menhirs du Languedoc oriental, *in* Rodriguez G. (dir.), *Actes des journées d'étude des statues-menhirs, Saint-Pons-de-Thomières,* 5-6 mai 1984, p. 3784.

Jallot L., Alessandri P., Huser A.
2003 : Les aménagements souterrains fontbuxiens du site de plein air de la « Baraquette » (Vézénobres, Gard), *in* Gascó J., Gutherz X. et De Labriffe P.-A. (dir.), *Temps et espaces culturels du 6e au 2e millénaire en France du Sud. Actualité de la recherche*, Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente, actes de la quatrième session, Nîmes (Gard), 28 et 29 octobre 2000. Monographie d'Archéologie Méditerranéenne, 15, éd. Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, Lattes, p.426430.

Landau J.
1977 : *Les représentations anthropomorphes dans la région méditerranéenne (3e au 1er millénaire)*, CNRS, Mémoires, Publication de l'U.R.A. n° 7, 1, Paris, 1977, 130 p.

Noret C.
2002 : L'occupation chalcolithique du site du Réal à Montfrin (Gard). Fiche n° 31, *in Archéologie du TGV Méditerranée. Fiches de Synthèse. Tome 1 : La Préhistoire*, Monographie d'Archéologie Méditerranéenne, 8, Lattes, UMR 154, Lattes, p. 305314.

Octobon F.-C.-E.
1931 : Statues-menhirs, stèles gravées, dalles sculptées : enquête sur les figurations néo- et énéolithiques, *Revue anthropologique*, quarante-et-unième année, XLI, 1931, p. 298-576.

Roux M.
1997 : Déjà 4500 ans ! Saint-Anastasie, *Bulletin municipal*, n° 14, p. 14.

Voruz J.-L.
1992 : Hommes et Dieux du Néolithique : les statues-menhirs d'Yverdon, *Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, 75, 1992, p. 3764.